
**Arrêté ministériel portant agrément de l'asbl Espace Social
Télé-Service, en tant que partenaire apportant de l'aide
aux justiciables**

A.M. 13-12-2017

M.B. 20-02-2018

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'asbl Espace Social Télé-Service, sise Boulevard de l'Abattoir 28, 1000 Bruxelles, est agréée en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'asbl Espace Social Télé-Service est agréée pour exercer la mission suivante :

- aide juridique de première ligne pour l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

L'agrément prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de six ans.